

# DÉMOS

DISPOSITIF D'ÉDUCATION MUSICALE ET ORCHESTRALE  
À VOCATION SOCIALE

2015-2019



CITÉ DE LA MUSIQUE  
PHILHARMONIE DE PARIS

## DEPUIS 1995, L'EXPÉRIENCE DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Dès sa création en 1995, la Cité de la musique a fait le choix du collectif et de la transmission orale pour ses ateliers de pratique musicale visant à offrir à tous les publics un meilleur accès à la musique.

Des actions et des projets, menés notamment en partenariat avec l'Éducation Nationale ou avec des structures du champ social, ont confirmé que cette méthode et ce modèle pouvaient être appliqués aux répertoires classiques et à l'orchestre symphonique. De là est né Démos. Ce projet expérimental, destiné à des enfants de quartiers populaires et conçu sur des phases de 3 ans, reprend à plus grande échelle la démarche engagée par la Cité de la musique.

### 2010-2015, DÉMOS, UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE VALIDÉE PAR DEUX PREMIÈRES PHASES :

Première phase : 2010- 2012 - 4 orchestres - 450 enfants en Île-de-France

Deuxième phase : 2012-2015 - 8 orchestres - 800 enfants en Île-de-France et en région

Les résultats observés conduisent à une volonté de développer le dispositif :

- L'accès à la musique classique pour des jeunes est possible au travers d'une pédagogie collective qui développe une relation sensible à un patrimoine auquel ils sont peu familiers.
- L'équipe de coordination du projet a su créer et animer au quotidien un système de coopération qui rapproche des cultures professionnelles habituellement peu en contact – le champ social et le monde de la culture – et renforce ainsi l'efficacité de la démarche éducative.
- La pédagogie collective mise en œuvre correspond aux besoins de réforme exprimés par les établissements d'enseignement spécialisé de la musique et Démos devient une ressource nationale pour renforcer cette forme de pédagogie.

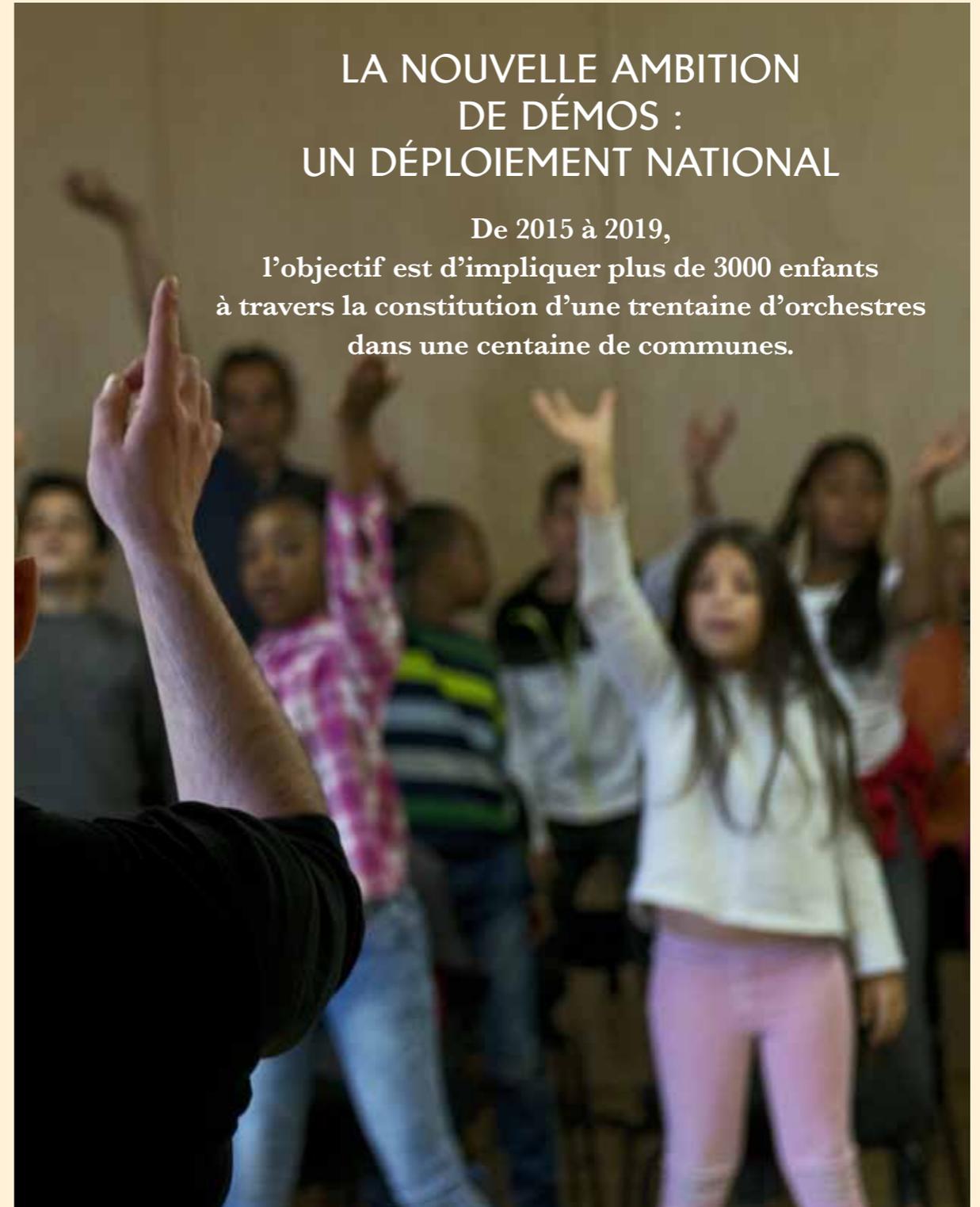
### 2015, DÉMOS DEVIENT UN PROJET-PHARE DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

La pertinence du projet dans la poursuite d'objectifs musicaux et sociaux a rencontré une conjoncture qui a eu pour effet d'accélérer les ambitions de développement de Démos : l'ouverture de la Philharmonie de Paris, aboutissement du projet de la Cité de la musique, donne en effet de nouveaux moyens pour répondre avec force aux grands enjeux sociétaux liés notamment à la démocratisation culturelle.

S'appuyant sur son expérience et sur sa conviction que la culture, la musique en particulier, est un vecteur efficace de cohésion sociale dans les zones où les tensions sont les plus palpables, la Philharmonie de Paris entend jouer son rôle en ancrant Démos plus fortement dans les quartiers sensibles de l'Île-de-France et en déployant largement son modèle en région.

## LA NOUVELLE AMBITION DE DÉMOS : UN DÉPLOIEMENT NATIONAL

De 2015 à 2019,  
l'objectif est d'impliquer plus de 3000 enfants  
à travers la constitution d'une trentaine d'orchestres  
dans une centaine de communes.



# LE PROJET

Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre.

Dans une cohérence pédagogique et artistique globale, il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes.

Il s'agit d'enfants de 7 à 14 ans habitant dans des quartiers relevant de la "Politique de la Ville" ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique.



© CHARLES D'HÉROUVILLE

## LES OBJECTIFS

- LEVER LES FREINS SOCIAUX ET CULTURELS LIÉS À LA PRATIQUE MUSICALE
- PROPOSER UN DISPOSITIF COMPLÉMENTAIRE DES INSTITUTIONS EXISTANTES
- CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES
- CRÉER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE INNOVANTE



© JULIEN MIGNOT

## LE MODE D'EMPLOI

Chaque enfant se voit confier son instrument de musique.

Il suit 4 heures de cours par semaine, principalement hors temps scolaire, dans la structure sociale qu'il a l'habitude de fréquenter.

Ces séances, encadrées par deux musiciens et un professionnel du champ social ou de l'animation socio-culturelle, se font par groupes de 15 enfants qui apprennent la musique par famille d'instruments, avec des temps personnalisés par groupe de 2 à 3 enfants.

Les enfants d'un même territoire répètent une fois par mois en orchestre.

Des concerts sont régulièrement organisés dont un grand rassemblement orchestral par an.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

# LA PÉDAGOGIE

Demos privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants.

La musique est introduite dès les débuts de l'apprentissage : il s'agit de faire sonner l'instrument et de jouer collectivement des pièces de répertoire arrangées pour s'adapter aux niveaux des enfants. Les notions théoriques (lecture, écriture...) sont intégrées progressivement avec la pratique.

La pratique du chant et de la danse favorise une approche corporelle de la musique et de l'instrument au bénéfice de l'expression artistique.

L'apprentissage est complété par une fréquentation de lieux de culture (concerts, musées, ateliers de lutherie...).



© BERTRAND GAUDILLÈRE

## LES PROFESSIONNELS

### LES INTERVENANTS ARTISTIQUES

L'animation artistique des ateliers est assurée par des instrumentistes professionnels (musiciens d'orchestre, professeurs de conservatoire, d'artistes...), des chefs de chœur et des danseurs.

En Ile-de-France, un ou deux musiciens référents par orchestre sont nommés pour coordonner le travail des autres musiciens. Ce modèle est déclinable en région.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

### LES CHEFS D'ORCHESTRE

Chaque orchestre est suivi par un chef.

Le projet réunit un collectif de jeunes professionnels de haut niveau qui s'impliquent dans l'ensemble des réflexions pédagogiques.

En région, le chef de chaque orchestre est choisi en concertation avec la structure porteuse du projet sur le territoire.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

### LES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL

Chaque structure sociale nomme un référent terrain pour encadrer les ateliers aux côtés des intervenants artistiques.

Le lien avec les familles, en particulier, repose sur les compétences de ces professionnels du champ social (animateurs socio-culturel ou éducateurs).



© BERTRAND GAUDILLÈRE

# LES FAMILLES

La motivation des parents dans l'accompagnement de leurs enfants et leur adhésion aux objectifs éducatifs constituent des clés de réussite pour le projet Démos. Chaque rencontre avec eux est l'occasion d'échanger sur le projet. Démos leur propose également d'entrer dans une approche sensible de ce que vivent leurs enfants en participant à des ateliers conçus pour eux.

Enfin il s'agit plus largement de faire entrer la musique dans la vie familiale quotidienne. En effet, au-delà du seul plaisir de l'écoute, Démos défend l'idée que la musique doit jouer un rôle essentiel dans la vie sociale.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

# LES IMPACTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Démos suscite une inscription durable des enfants dans la pratique musicale : à l'issue de la première phase, 50% d'entre eux ont choisi de poursuivre leur apprentissage musical, dont plus de 70% se réinscrivaient l'année suivante.

Le dispositif, à la fois ouvert et structuré, fait évoluer la relation des enfants aux apprentissages (gain net des capacités d'attention et de la concentration, goût de l'effort, rigueur et assiduité) et améliore leur confiance en soi (regards positifs portés par les familles et l'encadrement éducatif).

Il développe également respect de l'autre, envie de communiquer et expressivité.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

# LA STRUCTURATION DE DÉMOS



## LE PILOTAGE NATIONAL

La Philharmonie de Paris assume le pilotage national de Démos. Au sein de son Département Education et Ressources, une équipe permanente coordonne le projet. Cette équipe veille à la cohérence des actions sur le terrain en respectant les spécificités et les besoins exprimés par les partenaires locaux. Elle est composée de professionnels dont les compétences complémentaires sont à l'image du projet (coordinateurs territoriaux, pédagogues, éducateurs, chargés de production...).

À partir de septembre 2015, l'amplification significative du dispositif conduit l'équipe à s'étoffer progressivement pour proposer la même qualité de coordination à tous les niveaux.

## LA COORDINATION

**Le déploiement de Démos répond à des enjeux nationaux d'accès à la culture et accompagne une réflexion sur l'évolution de l'éducation musicale partagée par de nombreux acteurs partout en France. La méthode adoptée consiste à adapter le modèle à des réalités de terrain et à entrer dans une démarche systématique de co-construction avec les partenaires du projet.**

Pour des raisons de proximité, la Philharmonie de Paris coordonne directement le projet en Ile-de-France. En région, elle soutient et accompagne les structures opératrices (contribution financière notamment, plans de formation, mise à disposition d'outils pédagogiques, missions de conseil...).

La structure opératrice peut être un établissement public culturel, une association de développement musical, un orchestre, un collectif de conservatoires,

une structure sociale importante comme les Apprentis d'Auteuil... Elle recrute des personnels permanents et intermittents, notamment le coordinateur territorial dont le poste est financé grâce à la contribution de la Philharmonie de Paris. Ces équipes locales sont chargées de la mise en oeuvre du projet en concertation avec l'équipe nationale structurée en quatre pôles (pôles pédagogique, social, territorial et administratif).



## LE SYSTÈME DE COOPÉRATION ANIMÉ PAR DÉMOS

En Ile-de-France ou en région, le principe consiste à animer un système de coopération complexe qui fédère les énergies :

- des représentants des collectivités territoriales partenaires (élus et personnels administratifs),
- des conservatoires et écoles de musique,
- des orchestres (Orchestre de Paris, Divertimento, Orchestre les Siècles, Orchestre National d'Ile-de-France, Orchestre de Pau Pays de Béarn, Orchestre Poitou Charentes...),
- des structures et autres acteurs sociaux (centres sociaux, maisons de jeunes, maisons de quartier, centres d'animation, maisons de l'enfance, assistantes sociales, maisons de territoire, Aide Sociale à l'Enfance...).

### SIGNATURE DE LA CONVENTION DÉMOS METZ-MOSELLE

- Laurent Bayle, directeur général de la Philharmonie de Paris
- Hacène Lekadir, adjoint au maire en charge de la culture et Président de l'orchestre national de lorraine et de metz en scènes
- Dominique Gros, Maire de Metz



© PHILIPPE GISSELBRECHT/ VILLE DE METZ

### SIGNATURE DE LA CONVENTION DÉMOS-EL CAMINO PAU

- François Bayrou, Maire de Pau
- Fayçal Karoui, Directeur musical de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn
- Laurent Bayle, directeur général de la Philharmonie de Paris



© DAVID LE DÉODIC

## UN TRAVAIL D'AVANTAGE EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Les territoires où Démós intervient concentrent plusieurs difficultés. Beaucoup d'enfants y sont notamment en situation d'échec scolaire. Dans sa mission de prévention, Démós fait le choix stratégique d'accompagner ces enfants majoritairement hors temps scolaire pour contribuer à les installer dans une dynamique positive par rapport aux apprentissages et agir sur les mécanismes de reproduction sociale.

Pour la 3ème phase de Démós, une collaboration renforcée avec l'Education Nationale, via les réseaux Réussite Educative et les inspections académiques, sera mise en place, toujours dans une conception globale et cohérente d'un encadrement éducatif complet et diversifié pour l'enfant. Elle permettra notamment de mesurer les effets du projet sur la scolarité des enfants.

## L'ÉVALUATION

Démós s'inscrit dans la lignée des dispositifs expérimentaux qui visent à impulser de nouvelles dynamiques dans le champ de l'éducation artistique et culturelle. Il agit sur les mécanismes de reproduction sociale qui bloquent l'accès des jeunes de milieux populaires à certaines pratiques culturelles.

De 2010 à 2015, les résultats de cette expérimentation ont non seulement été observés par les équipes d'encadrement mais aussi évalués scientifiquement par des cabinets d'étude et par des travaux universitaires.

Plusieurs chercheurs et équipes de chercheurs en sciences humaines (anthropologie de la musique,

sociologie, sciences de l'éducation, psychologie sociale...) se sont vu confier des missions d'évaluation fines et qualitatives sur divers aspects de Démós : impact du projet sur les enfants et leur famille, impact sur les pratiques professionnelles, impacts sur les politiques culturelles territoriales...

Pour la suite, les évaluations approfondiront les précédentes études et porteront également sur les gains neurocognitifs liés à l'apprentissage musical et les effets positifs de Démós sur la réussite scolaire. Avec le triple d'enfants concernés par le dispositif, l'impact social de Démós pourra être mesuré sur un échantillon significatif et représentatif.



© BERTRAND GAUILLÈRE

# LE PÔLE INNOVATION ÉDUCATIVE

Le département Education & Ressources de la Philharmonie, dont Démon est un projet-phare, a pour mission de mettre en œuvre des politiques éducatives et culturelles permettant de renouveler et élargir les publics de la musique, et d'initier de nouvelles pratiques en lien avec le développement des territoires. Les outils élaborés dans Démon sont donc appelés à être partagés, en particulier avec les conservatoires désireux de faire évoluer leurs pratiques pédagogiques.

## LE RÉFÉRENTIEL DÉMOS EN LIGNE

Le référentiel permet de transmettre les principes directeurs et les savoir-faire acquis de Démon sur les différentes dimensions du projet :

- pédagogie collective,
- aspects sociaux,
- pratiques professionnelles,
- politiques publiques territoriales...

Il rassemble des ressources en ligne organisées au sein d'un site internet dédié :

- outils de pédagogie musicale,
- matériel musical (partitions, enregistrements...),
- vidéos d'ateliers,
- interviews des acteurs de Démon,
- chartes de coopération....



© BERTRAND GAUDILLÈRE



© BERTRAND GAUDILLÈRE

## LES ORCHESTRES-PASSERELLE

Les orchestres-passerelle Démon rassemblent des enfants ayant commencé leur apprentissage au sein de Démon et des élèves de conservatoire et sont encadrés par des intervenants musicaux Démon et des professeurs de conservatoires.

Ils ont pour fonction de faciliter la transition entre Démon et le conservatoire pour les enfants souhaitant poursuivre leur apprentissage musical, et d'aider à la construction de dispositifs à destination d'enseignants et de directeurs d'établissements souhaitant faire évoluer les modèles éducatifs en cours.

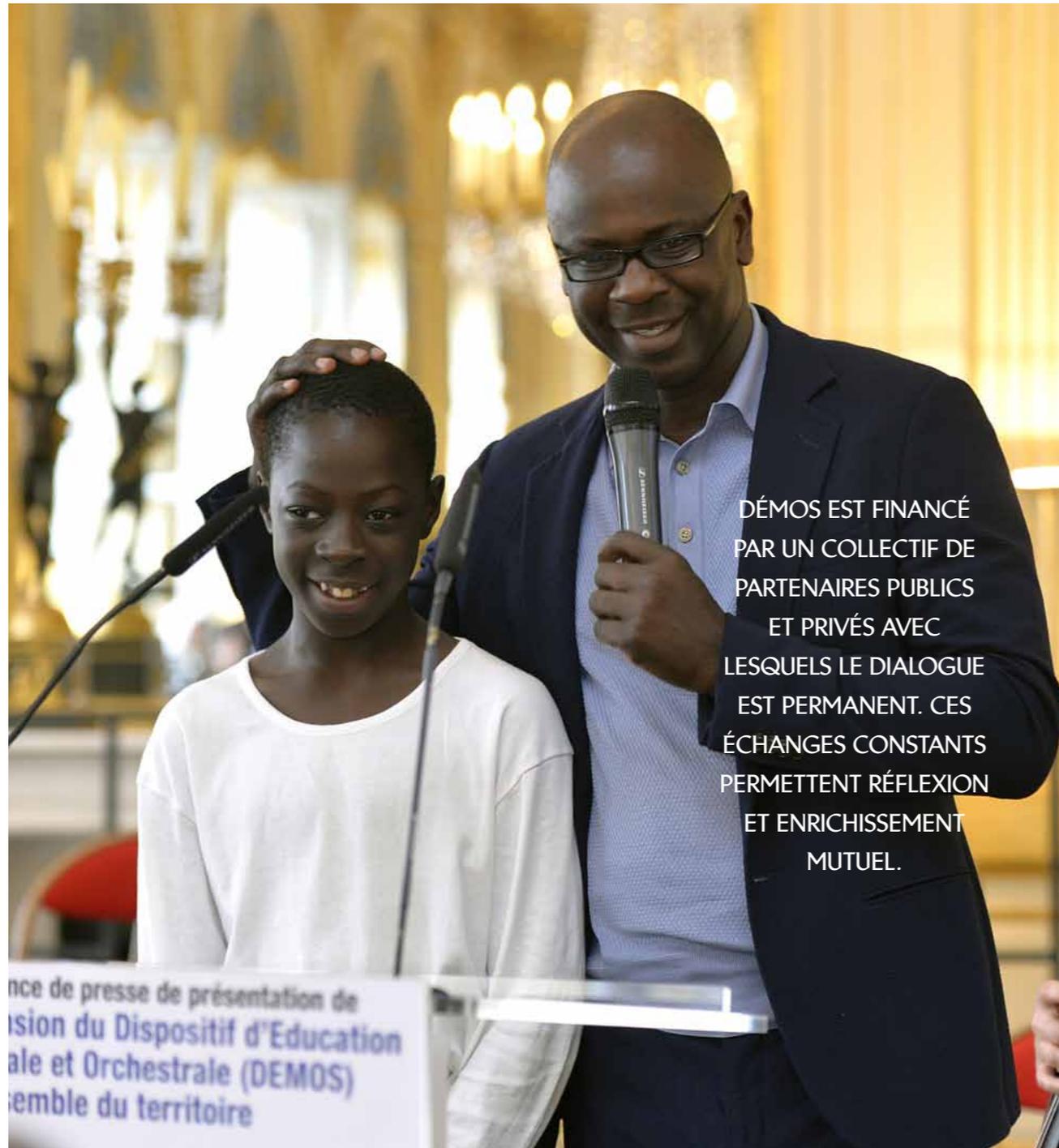
## L'OFFRE ACCOMPAGNEMENT

L'offre accompagnement est destinée aux conservatoires souhaitant mettre en place des projets inspirés de Démon.

Le transfert de savoir-faire est effectué en concertation avec eux et articule différentes propositions :

- séminaires de réflexion,
- développement de nouvelles dynamiques d'équipe,
- formation à la pédagogie collective,
- formation au travail collaboratif avec les structures éducatives et sociales...

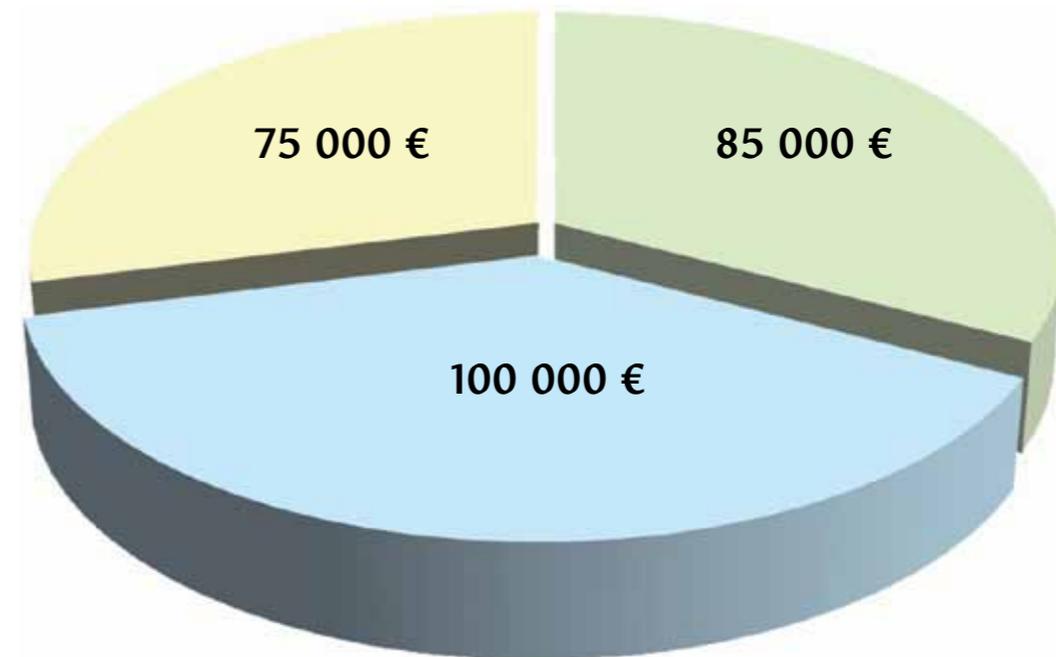
# LE MODÈLE PARTENARIAL



DÉMOS EST FINANCÉ PAR UN COLLECTIF DE PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS AVEC LESQUELS LE DIALOGUE EST PERMANENT. CES ÉCHANGES CONSTANTS PERMETTENT RÉFLEXION ET ENRICHISSEMENT MUTUEL.

LES 30 ORCHESTRES SONT CONSTITUÉS POUR 3 ANNÉES.  
LE COÛT ANNUEL D'UN ORCHESTRE EST ESTIMÉ À 260 000 €.

L'ÉTAT	LES PARTENAIRES LOCAUX	LES MÉCÈNES
<p>Le Ministère de la Culture et de la Communication a confirmé son engagement jusqu'en 2019.</p> <p>Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports s'associe également au projet.</p> <p>Enfin, de nouveaux partenaires "publics" soutiennent la troisième phase de Démon : fonds structurels européens, réserves parlementaires...</p>	<p>La part portée par les partenaires locaux est fondamentale et décisive pour la mise en place du projet dans les territoires. Elle représente un investissement qui peut être réuni via les régions, les départements, les communautés d'agglomération, les communes...</p> <p>L'implication des Caisses d'Allocation Familiale vient souvent en soutien des collectivités territoriales.</p>	<p>Soutenir le projet c'est entrer dans un vaste réseau de partenaires à échelle locale, régionale, nationale et internationale. Tous les acteurs de la société civile, entreprises, fondations et particuliers, sont invités à se mobiliser autour du projet sociétal que porte Démon.</p>



## LES PARTENAIRES NATIONAUX DU PROJET



## LILIAN THURAM, PARRAIN DU PROJET



## LA FISCALITÉ DU MÉCÉNAT EN FAVEUR DE DÉMOS

### PARTICULIERS

Déduction sur l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

### DON ISF

Réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune de 75% du montant du don, limitée à 50 000 € (à travers la Fondation Philharmonie de Paris).

### ENTREPRISES

Déduction sur l'Impôt sur les Sociétés de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Contreparties plafonnées à 25% du montant du don.

## LES MÉCÈNES DU PROJET

### MÉCÈNE PRINCIPAL



### MÉCÈNE FONDATEUR



### DONATEUR PRINCIPAL

**Philippe Stroobant**

### GRAND MÉCÈNE AMBASSADEUR



### GRAND MÉCÈNE HISTORIQUE



### MÉCÈNES HISTORIQUES

The EHA Foundation



### GRANDS MÉCÈNES

ART MENTOR FOUNDATION LUCERNE



### MÉCÈNES

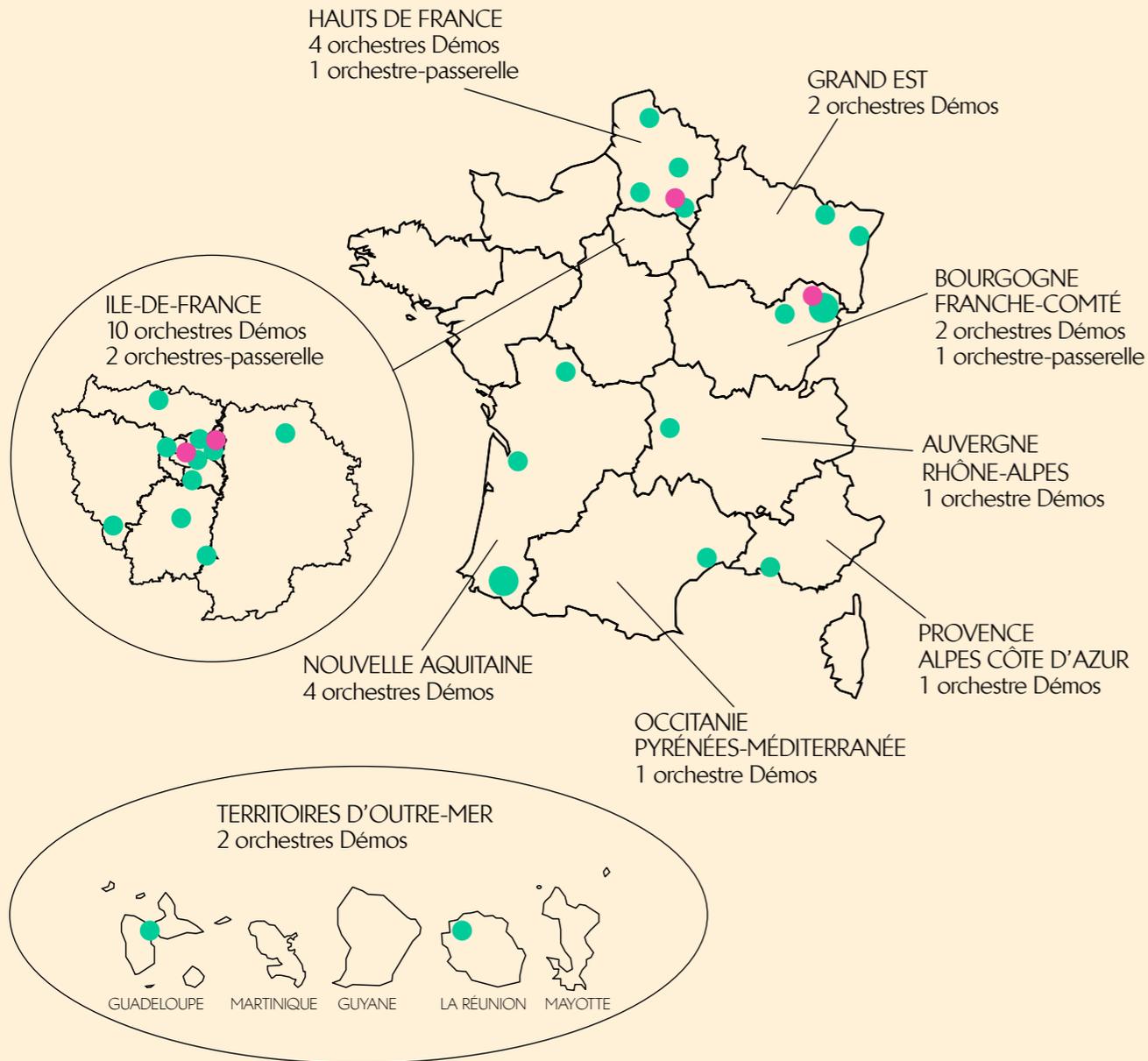


# RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ORCHESTRES

DÉPLOIEMENT AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016 :

● : 26 ORCHESTRES DÉJÀ EN PLACE OU CONFIRMÉS

● : 4 ORCHESTRES PASSERELLE



# CALENDRIER DE LANCEMENT DES ORCHESTRES CONFIRMÉS

## ORCHESTRES DÉMOS

## ORCHESTRES PASSERELLE

AUTOMNE  
2015

5

**en Ile-de-France**  
75. Paris  
92. Hauts-de-Seine  
93. Seine-Saint-Denis - Est Ensemble  
93. Seine-Saint-Denis - Plaine Commune

1

**en région**  
02. Aisne - Soissons

HIVER  
2016

7

**en Ile-de-France**  
95. Val d'Oise Nord

**en région**  
64. Pyrénées-Atlantiques - Pau

2

**en Ile-de-France**  
75. Paris

AUTOMNE  
2016

15

**en Ile-de-France**  
77. Seine-et-Marne - Marne-et Gondoire  
77-91. Seine-et-Marne/Essonne - Grand Paris Sud  
78. Yvelines

**en région**  
02. Aisne - Saint-Quentin  
02. Aisne - Soissons  
33. Gironde - Département et Métropole de Bordeaux  
57. Moselle - Département et Métropole de Metz

3

**en Ile-de-France**  
93. Seine-Saint-Denis - Est Ensemble

**dans les Territoires d'Outre-Mer**  
974. La Réunion - Agglomération CINOR

HIVER-PRINTEMPS  
2017

23

**en Ile-de-France**  
91. Essonne  
94. Val-de-Marne Ouest

**en région**  
25. Doubs - Pays de Montbéliard  
34. Hérault - Métropole de Montpellier  
59. Nord - Métropole de Lille  
67. Bas-Rhin - Mulhouse  
86. Vienne - Pays Châtelleraudais

4

**en région**  
25. Doubs - Pays de Montbéliard

AUTOMNE  
2017

26

**en région**  
25. Doubs - Grand Besançon  
60. Oise - Agglomération du Beauvaisis  
63. Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand

**dans les Territoires d'Outre-Mer**  
971. Guadeloupe - Département et Ville des Abymes

# LES PRINCIPES DU DÉPLOIEMENT NATIONAL

La Philharmonie se fixe comme objectif de constituer une trentaine d'orchestres Démon à horizon 2019.

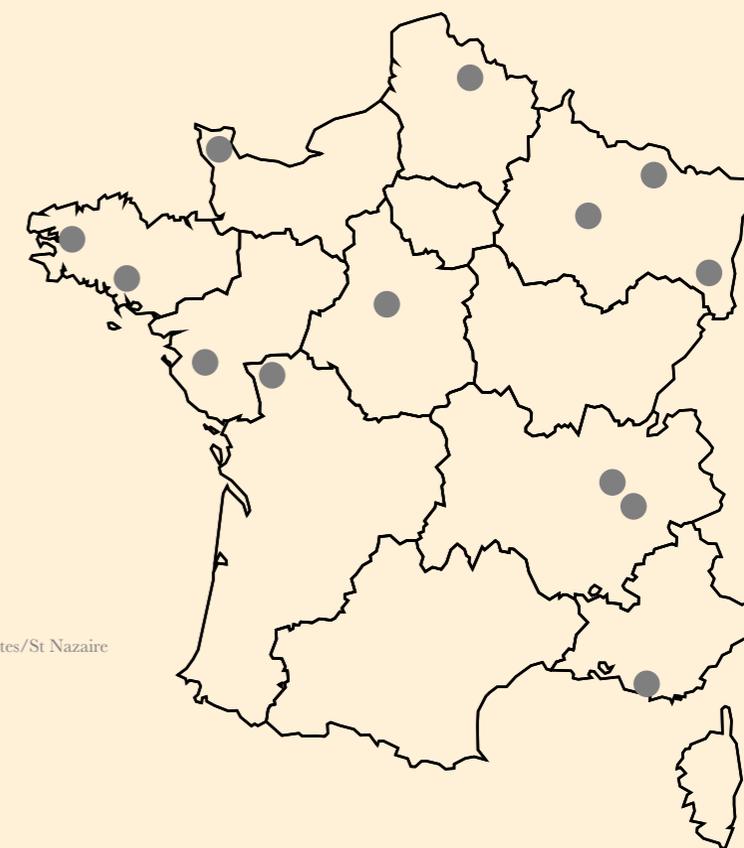
Les négociations avec les différents territoires qui n'ont pas encore confirmé leur engagement se mettent en place pour répondre à divers enjeux :

- identifier des territoires classés Politique de la Ville ou situés dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique culturelle,
- déployer le modèle sur l'ensemble du territoire français en respectant un équilibre relatif c'est-à-dire en mettant en place a minima un orchestre par région,
- être en capacité de répondre à des sollicitations qui émanent de certains territoires répondant aux critères Démon. Ces territoires ont parfois déjà mis en place une politique d'éducation musicale et souhaitent l'amplifier selon les principes de Démon. D'autres ont repéré le modèle et expriment le désir de le mettre en place dans le cadre d'une politique territoriale globale.



© BERTRAND GAUDILLÈRE

# LES NÉGOCIATIONS EN COURS



## AUVERGNE RHÔNE-ALPES

42. Loire - Saint-Etienne  
69. Rhône - Métropole de Lyon

## BRETAGNE

29. Finistère - Brest Métropole  
56. Morbihan - Vannes

## CENTRE

37. Indre-et-Loire - Tours Plus

## GRAND EST

08. Ardennes - Charleville-Mézières  
51. Marne - Reims  
68. Haut-Rhin - Strasbourg

## HAUTS DE FRANCE

59. Nord - Maubeuge Val de Sambre

## NORMANDIE

50. Manche

## NOUVELLE AQUITAINE

79. Deux-Sèvres - Thouars

## PAYS DE LA LOIRE

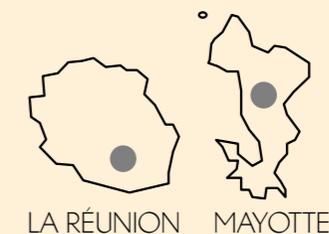
44. Loire-Atlantique - Pôle métropolitain Nantes/St Nazaire

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

83. Var - Toulon

## TERRITOIRES D'OUTRE-MER

974. La Réunion - Agglomération CIVIS  
976. Mayotte



LA RÉUNION

MAYOTTE



Couverture : © Bertrand Gaudiller - Espace couverture : © Julien Mignot

## VOS CONTACTS

### PROJET DÉMOS

---

#### **GILLES DELEBARRE**

Directeur adjoint du Département Éducation et Ressources,  
Délégué au projet Démos  
gdelebarre@philharmoniedeparis.fr  
+33 (0)1 44 84 46 64

#### **CHRISTEL MOREEL**

Administratrice  
Projet Démos  
cmoreel@philharmoniedeparis.fr  
+33 (0)1 44 84 89 58 • + 33 (0)6 61 81 79 42

### DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

---

#### **CLARA WAGNER**

Directrice Déléguée  
Relations institutionnelles et internationales  
cwagner@philharmoniedeparis.fr  
+33 (0)1 44 84 47 27 • + 33 (0)6 37 75 58 22

### MÉCÉNAT

---

#### **OMBELINE ELOY**

Responsable  
Développement du mécénat et du parrainage d'entreprises  
oeloy@philharmoniedeparis.fr  
+33 (0)1 53 38 38 32 • + 33 (0)6 84 31 18 78

#### **ZOÉ MACÉDO-ROUSSIER**

Responsable  
Mécénat des individuels  
zmacedo@philharmoniedeparis.fr  
+33 (0)1 44 84 45 71 • + 33 (0)7 81 81 07 46